



DEVENIR ADHÉRENT



Devenez acteur de l'association



L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est **une association qui rassemble et mobilise** des personnes en situation de handicap ou fragilisées, parents, bénévoles, professionnels et partenaires.

Elle gère des établissements et services sur tout le département et apporte **conseil et soutien aux familles**, souvent isolées. Elle imagine des solutions et met en place de nouveaux dispositifs afin de permettre aux personnes en situation de handicap de vivre selon leur choix au cœur de la cité.

Si vous êtes parent ou proche d'une personne en situation de handicap, vous pourrez trouver à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor des informations, **un soutien dans vos démarches et des possibilités d'échanges** avec des familles partageant les mêmes expériences, les mêmes difficultés, les mêmes ambitions.

FAITES UN PREMIER PAS VERS NOTRE ASSOCIATION

Adhérez et devenez acteur de l'avenir des personnes en situation de handicap. Si vous le souhaitez, vous ne manquerez pas d'occasions d'apporter votre concours, à la hauteur de vos possibilités et de vos envies.

En qualité d'adhérent, vous bénéficiez d'avantages

L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est un lieu ressources où vous aurez un **accès aux services de la vie associative et aux informations** qui vous concernent.

En tant qu'adhérent, vous pourrez bénéficier **d'expertises, de publications**, comme la newsletter d'information départementale et le magazine Vivre ensemble de l'Unapei. Vous pourrez également bénéficier de **chèques vacances** selon certains critères.

Les adhésions et dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% du montant versé.

Exemple : pour un versement de 108 €, le coût réel après déduction fiscale est de 36,72 €



Rejoignez le mouvement national Unapei

- > **Adhérer** à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, c'est défendre la cause des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles
- > **Adhérer**, c'est militer avec l'Unapei, Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.
- > **Adhérer**, c'est soutenir le mouvement Unapei dans ses démarches actives auprès des politiques et de l'opinion publique en faveur d'une société solidaire et inclusive.
- > **Adhérer**, c'est soutenir les combats qui nous mobilisent chaque jour : scolarisation, emploi, ressources, inclusion dans la société, etc.



REJOIGNEZ LES 60 000 ADHÉRENTS ET 550 ASSOCIATIONS DE L'UNAPEI

Grâce à vous, nous sommes plus forts pour **faire entendre la voix de la personne et de sa famille.**

Participez à l'assemblée générale



L'assemblée générale de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor a lieu chaque année au mois de juin.

Retrouvez les informations sur adapei-nouvelles.fr

> Vous pouvez voter lors de l'assemblée générale et devenir membre du conseil d'administration (être adhérent depuis au moins un an).



Tout au long de l'année, toute personne peut devenir adhérente de l'association

Parlez-en autour de vous.



Bulletin d'adhésion en ligne téléchargeable sur www.adapei-nouvelles.fr (rubrique devenir adhérent)

Au cœur de l'actualité



adapei-nouvelles.fr



PLATEFORME
DE COORDINATION
DÉPARTEMENTALE



HABITAT
HANDI CITOYEN



RÉSEAU
DE PARTENAIRES



FORMATION
EMPLOIS



SOLIDARITÉ
FAMILLES



INSERTION
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL



SERVICES
AUX PARTICULIERS
ET AUX ENTREPRISES



Rejoignez-nous

L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est une association de personnes en situation de handicap ou fragilisées, parents, bénévoles, professionnels et partenaires

Adapei
Nouvelles
Côtes d'Armor